

FICHE DE POSTE



TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

| | |
|---------------------------------|--|
| INTITULE DU POSTE | Chargé(e) de programme Aire marine protégée et milieux marins |
| CATEGORIE | A (à titre indicatif) |
| STATUT | CDD – Agent contractuel de droit public (classement salarial selon expérience professionnelle) |
| DIRECTION | Direction de l'Environnement (DE) |
| LOCALISATION | Affectation permanente au siège des TAAF. Missions possibles sur les districts des îles Australes et en Europe (Paris/Bruxelles) Siège des TAAF : rue Gabriel Dejean – 97 410 St Pierre de la Réunion |
| DOMAINE(S) D'ACTIVITES | Environnement, gestion des milieux marins |
| SUPERIEUR HIERARCHIQUE IMMEDIAT | Cheffe du service marin de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, adjointe au directeur de l'Environnement |
| ELEMENTS DE CONTEXTE | <p>Le territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) a été créé par la loi du 6 Août 1955. Ce territoire, inscrit à l'article 72-3 de la Constitution, est formé par les îles de St-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses. Il est placé sous l'autorité d'un administrateur supérieur ayant rang de préfet.</p> <p>Les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, créée en 2006 et qui s'est étendue en mer en 2016 sur près de 673 000 km². Du fait de la valeur universelle exceptionnelle qu'offre la Réserve naturelle, en particulier sur les milieux marins, celle-ci a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 5 juillet 2019 sous l'appellation « Terres et mers australes françaises ». Conformément aux annonces du président de la République, qui a exprimé son souhait de porter à 30% du territoire national la part des aires protégées dont un tiers en protection forte d'ici 2022, la Réserve fait actuellement l'objet d'une nouvelle procédure d'extension et de renforcement de ses statuts de protection, en particulier à Saint-Paul et Amsterdam.</p> <p>Les TAAF œuvrent à la préservation de leur patrimoine naturel, en veillant notamment à la mise en place d'outils de conservation adaptés, reposant sur l'acquisition continue de connaissances en collaboration étroite avec la communauté scientifique, au montage de dossiers de classement et la mise en œuvre des différents plans d'actions ou de gestion qui en découlent. Cette politique ouvre de nombreuses perspectives de coopérations régionales (e.g. montage de projets européens) ; elle permet également d'apporter sa contribution dans le cadre des conventions et accords environnementaux internationaux que la France a ratifiés et sur lesquels elle est impliquée (CCAMLR, SIOFA, RCTA, etc.).</p> |
| MISSION(S) ET ACTIVITES | <p>Dans ce contexte, les TAAF recrutent un(e) chargé(e) de programme « Aire marine protégée et milieux marins », qui sera plus particulièrement mobilisé(e) sur le suivi de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises et les enjeux maritimes de la région australe.</p> <p>Sous l'autorité du préfet, administrateur supérieur des TAAF, ainsi que sous la responsabilité du Directeur de l'Environnement et de la Cheffe du service marin de la Réserve naturelle, la personne recrutée contribuera à la définition et à la mise en œuvre des stratégies d'aires marines protégées dans les Australes, en appui aux personnes précitées sur la base des documents d'objectifs existants, et en lien avec le chargé de mission « aires protégées » de la direction.</p> <p>Il ou elle sera particulièrement chargé(e) de coordonner et de monter le nouveau dossier d'extension de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, et plus globalement de veiller à la mise en œuvre du volet « connaissances et conservation du milieu marin » du plan de gestion 2018-2027 de la Réserve naturelle. Le ou la chargé(e) de programme participera également à la valorisation du patrimoine naturel des Terres australes françaises au travers du suivi des outils de classement internationaux sur cette zone (site Ramsar, Liste Verte de l'UICN et patrimoine mondial de l'Unesco). Il ou elle apportera des avis et contributions dans le cadre des actions visant l'encadrement des usages ou la limitation des impacts anthropiques en mer dans les Australes.</p> |

La personne recrutée sera enfin amené(e) à porter la politique de la Réserve naturelle en milieu marin, à travers sa participation à la formation et à la sensibilisation des usagers de la Réserve, aux actions de communication et de promotion (événements, etc.), etc. Elle pourra, le cas échéant, participer aux réunions nationales, régionales et internationales concernant les problématiques suivies.

La personne recrutée sera plus particulièrement chargée :

1 – de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du projet d’extension de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, en particulier sur Saint-Paul et Amsterdam :

- Elaboration de l’argumentaire justifiant l’extension et le renforcement des statuts de protection de la Réserve naturelle, sur la base d’une démarche d’écologisation ;
- Montage du dossier d’opportunité et suivi des phases de consultation ;
- Suivi et coordination des travaux scientifiques réalisés dans le cadre du dossier dont :
 - Suivi des phases d’analyse de données par les laboratoires partenaires, permettant de contribuer à la justification du dossier d’extension
 - Soutien à la constitution d’un dossier de campagne océanographique sur Saint-Paul et Amsterdam
 - Réflexion stratégique sur la définition d’un cadre de développement de la recherche pour la conservation des milieux marins.

2 – de l’appui à la définition et à la mise en œuvre des stratégies d’aire marine protégée (AMP) dans les Australes, en lien avec le chargé de mission « aires protégées » :

- Suivi des dossiers AMP subantarctiques et antarctiques et participation aux réflexions sur la construction d’un réseau d’AMP sur ces zones, en lien avec les organisations internationales concernées (CCAMLR, SIOFA, etc.) ;
- Suivi de la participation des TAAF aux grands rendez-vous nationaux et internationaux sur la biodiversité (e.g. Congrès mondial de la nature de l’UICN) ;
- Appui au renforcement de la place de la RNN au sein des réseaux d’acteurs internationaux (Programme marin du patrimoine mondial ; Big Ocean managers ; futur réseau de gestionnaires d’aires protégées de la zone subantarctique, etc.)
- Valorisation du patrimoine naturel des Terres australes françaises au travers du suivi des outils de classement internationaux (notamment Liste Verte de l’UICN et patrimoine mondial de l’Unesco).

3 – dans le cadre de la mise en œuvre du volet « connaissances et conservation des milieux marins » du plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises :

- Préfiguration d’un projet d’évaluation des services écosystémiques marins de la Réserve ;
- Instruction des dossiers de demandes de campagnes océanographiques et soutien au montage de campagnes éventuelles
- Suivi des travaux scientifiques d’intérêt pour la conservation et la gestion des mers australes françaises.

**PERSONNEL A
ENCADRER**

Stagiaires le cas échéant

**SPECIFICITES /
CONTRAINTES /
SUJETIONS**

Possibles missions sur le terrain dans les Australes et participation aux réunions nationales, régionales et internationales

**COMPETENCES
REQUISES**

- Formation de 3^{ème} cycle en écologie marine/environnement
- Formation complémentaire de type Sciences Po souhaitée
- Connaissance des écosystèmes marins (océanographie, écologie benthique et écologie marine insulaire) et des problématiques de conservation et de gestion associées (inventaires de la biodiversité, fonctionnement des écosystèmes, suivi des pressions naturelles et anthropiques, gestion durable des ressources, etc.)
- Expérience professionnelle recommandée dans le domaine des aires protégées, particulièrement en milieu marin, et/ou en matière de montage de dossiers de conservation
- Bonnes connaissances des enjeux et problématiques de la gestion des aires protégées, des statuts de protection et des outils de conservation aux niveaux national et international
- Connaissances des zones polaires ou subpolaires appréciées
- Expérience d’animation d’ateliers et de participation/suivi des grandes conférences internationale en matière environnementale appréciée
- Excellentes capacités de synthèse et de rédaction exigées
- Sens de l’organisation, rigueur et méthode
- Très bonnes capacités relationnelles et d’animation avec des partenaires externes divers
- Aptitudes au travail en équipe
- Grande capacité d’écoute et d’adaptation à des milieux et personnes variées
- Capacité d’adaptation, d’initiative et autonomie (capable notamment de s’auto-former sur de nouvelles thématiques techniques ou scientifiques)
- Dynamisme, enthousiasme, motivation

| | |
|-------------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Bon niveau d'anglais requis - Maîtrise des logiciels informatiques courants - Bonne condition physique et aptitude aux déplacements, notamment en mer. |
| DUREE DE LA OU DES MISSIONS | Prise de fonction souhaitée : 15 septembre 2020 Contrat de 18 mois à temps plein |
| REDACTEUR DE LA FICHE (DATE) | DE/DAAF (21/07/2020) Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte recrutement.environnement@taaf.re |
| FICHE VALIDEE LE | 22/07/20 |

Pour candidater sur ce poste, adresser CV + lettre de motivation à l'attention de madame la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises sur :

srh@taaf.fr ET recrutement.environnement@taaf.re

En mentionnant impérativement en objet du message : CDD_AMP_MARIN_nom, prénom

Date limite de candidature : 14/08/2020